NATIONS UNIES **E**

Conseil économique et social

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/2000/4/Add.1
FO:EFC/00/5/Add.1
12 juillet 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

COMITÉ DU BOIS
Cinquante-huitième session

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS
Trentième session

RÉUNION COMMUNE
Siège de la FAO, Rome
9-13 octobre 2000

Thème spécial : Évaluation des ressources forestières

Rapport de la réunion de l'équipe de spécialistes de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 zones tempérée et boréale

(Point 7 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient le rapport de l'équipe de spécialistes de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale), qui s'est réunie les 21 et 22 mai 2000 à Joensuu (Finlande). Le rapport donne un aperçu général des résultats de l'Analyse, une information en retour sur le rapport principal de l'Analyse émanant des correspondants nationaux et des membres de l'équipe, ainsi que des propositions et suggestions concernant les travaux futurs. Il présente également les opinions de l'équipe en ce qui concerne les besoins actuels et futurs en matière d'information sur les ressources forestières et certains aspects des préparatifs en vue de la prochaine évaluation des ressources forestières des zones tempérée et boréale. Les conclusions et recommandations formulées par l'équipe de spécialistes de l'Analyse à ce sujet doivent être prises en considération par les délégations lors de leur débat sur le thème spécial de la session : "Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale)" (document TIM/2000/5 - FO:EFC/00/6).

Le Comité et la Commission sont invités à examiner les conclusions et recommandations de l'équipe de spécialistes de l'Analyse 2000 dans le cadre de l'examen du point 7 de l'ordre du jour de la réunion commune.

GE.00-23271 (F)

Introduction

1. L'équipe de spécialistes CEE-ONU/FAO de l'Analyse des ressources forestières (zones tempérée et boréale) a tenu sa sixième réunion à Joensuu (Finlande) les 21 et 22 mai 2000. La réunion a été organisée sur invitation des autorités forestières finlandaises et de l'Institut européen des forêts dans les locaux de ce dernier, avec l'appui financier et logistique de l'Institut européen des forêts et du Groupe Metsäliitto.

2. La réunion a rassemblé plus de 40 participants (correspondants nationaux de l'Analyse, experts et membres de l'équipe) provenant des pays suivants : Allemagne, Autriche, Australie, Canada, Estonie, Finlande, Hongrie, Japon, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Étaient également présents des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Unité de liaison de la Conférence ministérielle paneuropéenne, du Centre commun de recherches de la Commission européenne, de l'Institut européen des forêts, du Groupe Metsäliitto et de l'Institut finlandais de recherches sur les forêts.

3. Des observations liminaires et allocutions de bienvenue ont été prononcées par le Professeur Michael Köhl (Université technologique de Dresden (Allemagne), M. Fergal Mulloy (Directeur par intérim de l'Institut européen des forêts), M. Christopher Prins (Chef de la Section du bois CEE/ONU), M. Robert Davis (Coordonnateur du programme FAO d'évaluation des ressources forestières). Le Professeur Michael Köhl, qui dirige l'équipe, a présidé la réunion.

4. La réunion a désigné les modérateurs ci-après pour les principaux points de l'ordre du jour : M. Erik Sollander (Suède), M. Jari Varjo (Finlande), M. Albert Knieling (Autriche), M. Roman Michalak (Pologne) et M. Risto Päivinen (Institut européen des forêts). L'ordre du jour provisoire proposé a été légèrement modifié et adopté par les participants.

Rapport principal de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale)

5. Le secrétariat de la CEE-ONU/FAO (Alexander Korotkov) a fait une présentation générale du rapport principal de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale) intitulé "Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande". La parution du rapport principal de l'Analyse 2000 sur support papier et sous version électronique disponible sur le site Web du Comité du bois CEE/ONU à l'adresse http://www.unece.org/trade/timber a ouvert la voie menant à des analyses supplémentaires et à la diffusion d'informations sur l'Analyse, à des travaux de suivi ainsi qu'à la préparation de la prochaine évaluation des ressources des zones tempérée et boréale. Le travail réalisé dans le cadre de l'Analyse 2000 a été bien accueilli étant donné que l'ambitieux rapport principal avait déjà été publié et que l'exposé des résultats de l'Analyse était disponible sur l'Internet. L'équipe a approuvé la démarche utilisée dans le cadre de l'Analyse 2000, passant en revue les forces, les faiblesses et les occasions manquées constatées lors de l'exécution du projet.

6. L'état d'avancement et l'élaboration de la base de données électronique de l'Analyse 2000 ont été décrits en détail par M. Peter Csoka (Hongrie) qui a créé la structure de la base de données et ses composantes. L'équipe a noté que la base de données était pratiquement achevée, bien qu'il reste encore quelques points délicats à régler, s'agissant notamment de la procédure à suivre pour sa présentation sur l'Internet. C'est ainsi que les degrés d'accès des différents utilisateurs potentiels de la base de données restent à décider, de même que la manière de la publier sur CD-ROM. C'est le secrétariat et les organes principaux chargés de l'exécution du projet qui devraient se prononcer sur le point de savoir si la base de données devrait être "une structure interactive", protégée en écriture ou dotée d'autres éventuelles fonctions opérationnelles. Ultérieurement, il faudrait la transformer en une application indépendante d'Access. La nouvelle version pourrait offrir aux utilisateurs la possibilité de formuler des requêtes sur l'information recherchée (la seule option qui manque dans la version actuelle). Elle pourrait être distribuée sous forme de CD-ROM en même temps que le rapport principal. L'équipe a estimé qu'il faudrait envoyer la base de données à certains correspondants nationaux (participant à la réunion de l'équipe de spécialistes) pour la tester avant de la mettre à disposition de tous les correspondants nationaux après sa mise au point définitive.

7. Il a été suggéré que la base de données soit codée afin qu'elle ne puisse pas être abusivement exploitée grâce à un logiciel capable de traduire les fichiers de données. Trois degrés d'accès à la base de données ont été proposés dans le cadre d'un environnement Access :

- La Section du bois CEE/FAO devrait, en tant que responsable de la gestion de la base de données, y avoir un accès illimité;

- Les correspondants nationaux de l'Analyse devraient avoir accès à l'intégralité de la base de données sans pouvoir toutefois y apporter de modifications;

- Les autres utilisateurs finals pourraient avoir accès à certaines parties, comme les tableaux et les questionnaires pour leur permettre de développer leurs propres applications.

La série de données de l'Analyse 2000 ne devrait pas être actualisée mais on pourrait élaborer ultérieurement des versions mises à jour qui s'intituleraient par exemple "Série de données de l'Analyse 2000 mise à jour le 'date à préciser'".

8. Les problèmes rencontrés lors du processus de collecte et d'analyse des données de l'Analyse (et leurs solutions) ont été abordés un par un (sections/chapitres) après les exposés des consultants travaillant à l'Analyse (Erkki Tomppo, Jari Liski) et du secrétariat. Les observations formulées par écrit par MM. Tim Peck, Nigel Dudley et James Barton ont été pleinement prises en compte au cours du débat. Les points suivants ont été en particulier soulevés par les participants :

- Chapitre I et II intitulés "*Superficie des forêts et autres terres boisées : situation et évolution" et "Régime de propriété et de gestion des forêts et autres terres boisées"* : les renseignements figurant dans ces deux chapitres sont assez complets et l'on constate

des améliorations par rapport aux enquêtes précédentes en ce qui concerne la cohérence et la comparabilité des données des différents pays. Par contre, le problème que posent les différences d'interprétation par les correspondants nationaux de termes tels que "autres terres boisées" (évolution spectaculaire de la superficie signalée par l'Australie par rapport aux enquêtes précédentes), "forêts mixtes" (Canada et Fédération de Russie), "forêts non disponibles pour la production de bois" (notion qui a un sens différent selon les pays), "domaines forestiers" ou "forêts gérées" a nui à la qualité des données. C'est ainsi que du fait de l'introduction de la catégorie des "forêts mixtes", il a été impossible de calculer les chiffres correspondant au volume sur pied et à l'accroissement annuel net par hectare de forêts de conifères et de feuillus, respectivement, compromettant ainsi l'utilité des données comparatives issues de l'Analyse. Les renseignements concernant le "régime de propriété" dans les "pays en transition", et dans les pays qui ont entrepris de régler la question des revendications foncières des populations autochtones, ont posé un problème aux correspondants nationaux, s'agissant en particulier de la distinction entre les biens détenus par des personnes qui peuvent être des résidents ou par des propriétaires absentéistes. Un autre problème concerne l'utilisation par les pays de dates de référence différentes pour l'analyse de l'évolution dans le temps. Il faudrait envisager pour les évaluations futures de réduire le nombre de paramètres inclus dans le questionnaire, ce qui contribuerait à améliorer la fiabilité des données. Le plus important à cet égard est d'éviter de modifier la classification et les définitions pour les futures évaluations, sauf si cela est absolument inévitable.

- Chapitre IIIa intitulé "*Production de bois : matériel sur pied, croissance, prélèvements et bilan*" : on constate une amélioration par rapport aux évaluations précédentes en ce sens que les données sont plus complètes. Les observations générales concernant les chapitres précédents s'appliquent aussi au chapitre III. Il faut pour réaliser l'analyse du "bilan forestier" disposer de la série complète de données pour tous les éléments et tous les pays. Il faut citer parmi les paramètres manquants pour certains pays l'accroissement annuel brut et l'accroissement annuel net, les coupes par rapport à la superficie boisée totale, les pertes naturelles ou à l'abattage, un manque de différenciation dans les groupes d'essences et l'absence de cohérence des données sur les forêts non disponibles pour la production de bois. Il s'est révélé particulièrement difficile de brosser un tableau général de la situation au plan régional ou au niveau d'un groupe de pays en l'absence de données précises sur certains paramètres essentiels.

- Chapitre IIIb intitulé "*Piégeage du carbone : cycle du carbone et biomasse*" : la présentation détaillée et l'analyse des résultats ainsi que les enseignements tirés de l'examen des données de l'Analyse exposée dans ce chapitre ont souligné l'importance d'inclure ce point dans l'étude. La plupart des renseignements utilisés se fondent sur le calcul des données de base, de sorte que les problèmes et difficultés rencontrés sont en partie analogues à ceux signalés plus haut. On a constaté en particulier que la gamme des "facteurs de conversion" utilisés par les différents pays pour le calcul de la biomasse est très large, ce qui a évidemment une incidence sur le calcul des stocks et des émissions de carbone. Le fait que les pays interprètent différemment les définitions pourrait figurer parmi les facteurs qui ont contribué aux discordances constatées dans les chiffres. D'autres éléments précis devraient également être pris en considération, le faible chiffre correspondant au "carbone" dans le cas de la Russie pouvant par exemple s'expliquer par la répartition par classes d'âge (peuplements en âge d'être abattus ou ayant dépassé cet âge dans les forêts russes) et par le sens donné par le pays au terme "forêt".

La future évaluation devrait faire une plus large place à l'analyse du carbone (et à la collecte des données correspondantes).

- Chapitre IV intitulé "*Diversité biologique et protection de l'environnement*" : les principaux problèmes abordés dans ce chapitre concernaient l'"état naturel", les "essences menacées" et les "zones forestières protégées". C'est l'interprétation donnée aux termes "plantation" et "forêt non exploitée par l'homme" qui a posé le problème principal aux correspondants nationaux. Il serait peut-être utile de disposer de connaissances supplémentaires sur l'état naturel des forêts, par exemple en recueillant des informations additionnelles sur les forêts "anciennes". Une analyse plus approfondie des essences forestières (listes fournies par les pays), ainsi qu'une "exploitation" plus poussée des chiffres – pertinents pour la biodiversité – sont nécessaires, et il faudrait disposer du document connexe établi à ce sujet dans le cadre de l'Analyse.

- Chapitre V intitulé "*État des forêts et dégâts aux forêts et autres terres boisées*" : l'importance de cette question dans le cadre de l'Analyse 2000 a été une fois de plus démontrée par les dégâts qu'ont subis les forêts du fait des orages qui se sont produits en décembre 1999, surtout en France, en Allemagne et en Suisse, où le volume du chablis a été sensiblement supérieur (deux à trois fois) aux coupes annuelles. La pollution atmosphérique, les incendies de forêt, les insectes et les maladies, le pâturage et d'autres facteurs biotiques et abiotiques ayant une incidence sur l'état des forêts ont également été analysés dans ce chapitre. Certains pays ont néanmoins fait preuve d'une certaine réticence à communiquer à l'échelon international des informations sensibles (et pouvant donner lieu à des controverses) sur les zones boisées endommagées. Bien que les participants aient émis des avis divergents en ce qui concerne le processus engagé dans le cadre du PIC-Forêts, ils ont estimé qu'il était justifié d'inclure dans l'Analyse des renseignements sur la défoliation et qu'il fallait continuer de le faire, compte tenu en particulier de l'application prévue d'une "nouvelle méthode" d'évaluation de l'état des forêts (tenant compte de la biodiversité et du piégeage du carbone). D'un point de vue pratique, les graphiques se rapportant à la défoliation devraient s'accompagner d'observations et d'explications. Il faudrait prévoir l'application d'un "niveau minimum de dégâts justifiant l'inclusion d'une zone" (s'il est possible de définir un tel niveau) et préciser ce que l'on entend par "zone ayant subi des dégâts" et "zone endommagée".

- Chapitre VI intitulé "*Fonctions protectrices et socioéconomiques*" : ce chapitre porte sur de nouveaux domaines comme les produits forestiers non ligneux (y compris les aspects financiers), la protection, les loisirs et l'accès aux forêts et autres zones boisées ainsi que sur certains points intéressant les populations autochtones et tribales. Bien qu'on dispose dans ce domaine de nombreuses informations à l'échelon local, la situation peut varier sensiblement d'un pays à l'autre et il est apparu difficile (et parfois impossible) de faire la synthèse de toutes les données à l'échelon international. L'attribution d'une valeur aux biens et services autres que la production de bois est également une tâche difficile. Il faudrait préciser la définition de la "protection du sol" et poursuivre le travail théorique entrepris avant de rassembler des données à ce sujet pour la future évaluation. Certains participants ont évoqué la possibilité d'inclure dans l'Analyse "l'emploi dans la foresterie" en tant qu'importante question socioéconomique. Ce point, ainsi que d'autres questions concernant les biens et services autres que la production de bois

à inclure dans l'évaluation, doivent être discutés dans le cadre des préparatifs en vue de la prochaine Analyse.

9. M. Stein Tomter (Norvège) a présenté brièvement les résultats provisoires de l'enquête complémentaire sur les "zones forestières protégées" qui est réalisée dans le cadre du processus ministériel paneuropéen en coopération avec le secrétariat de la CEE/FAO. Les pays ont interprété différemment les catégories définies par l'UICN en matière de protection, les réponses qu'ils ont fournies au cours de l'enquête menée dans le cadre de l'Analyse n'étaient pas cohérentes et les informations communiquées par les correspondants nationaux de l'Analyse 2000 n'étaient ni comparables ni représentatives (en fait l'UICN a établi des catégories pour les écosystèmes mais pas pour les forêts). Un questionnaire plus détaillé a été envoyé aux pays et les renseignements concernant les "zones forestières protégées" sont actuellement rassemblés dans la base de données électronique et analysés. Le rapport sera présenté à la prochaine table ronde qui se tiendra dans le cadre du processus paneuropéen (automne 2000) et publié ultérieurement en tant que document de travail de la CEE. Cette activité de suivi de l'Analyse a été considérée comme un excellent exemple de la coopération entre la CEE/FAO et les instances régionales.

10. M. Michael Köhl a fait un exposé sur l'exactitude, la comparabilité et la fiabilité des données de l'Analyse 2000. Ces renseignements sur la qualité des données, consignés dans une section spéciale du rapport principal de l'Analyse, ont jeté les bases scientifiques d'une analyse plus approfondie des données sur les ressources forestières qui ont été recueillies. Cette approche constitue un nouvel aspect important de l'évaluation et les résultats obtenus dans ce domaine pourraient être exposés de manière plus détaillée dans un document annexe ou complémentaire.

11. L'information communiquée en retour par les correspondants nationaux de l'Analyse a fait apparaître un certain nombre de difficultés et problèmes que les pays ont rencontrés pour répondre au questionnaire. La réunion a surtout permis aux correspondants nationaux, membres de l'équipe et autres participants à l'Analyse 2000 d'émettre leurs avis et observations. La discussion sur les occasions manquées et les enseignements à tirer pour l'avenir a également été très fructueuse. Les conclusions de la réunion (brièvement résumées ci-après) seront pleinement prises en considération pour la préparation de la prochaine évaluation. Ces conclusions sont les suivantes :

- L'Analyse s'est révélée être un "processus complexe continu, à plusieurs niveaux couvrant plusieurs fonctions" plutôt qu'un "exercice ponctuel de collecte/rassemblement" d'informations sur les ressources forestières;

- De nombreux correspondants nationaux ont sous-estimé la charge de travail que représentait la préparation des réponses des pays au questionnaire envoyé dans le cadre de l'Analyse, surtout lorsqu'il a fallu consulter plusieurs sources de données et partenaires et accomplir la tâche difficile consistant à détecter les erreurs et les discordances dans les séries de données;

- Il faut tenir compte de l'insuffisance des renseignements et données disponibles au niveau national pour répondre à tous les éléments de l'ambitieuse enquête entreprise dans le cadre de l'Analyse, s'agissant notamment des paramètres

non traditionnels; il serait nécessaire et utile d'engager des consultations supplémentaires avec d'autres institutions à l'échelon national;

- Le travail nécessaire pour rassembler les données requises n'a pas toujours été bien défini au départ de sorte que les correspondants nationaux n'ont parfois pas pu fournir des informations de la meilleure qualité possible; il est essentiel d'être informé sur les mandats et leurs définitions à un stade précoce;

- Il faudrait prévoir dès le début davantage de planification stratégique et une détermination plus fine des profils et des ressources au niveau national pour les évaluations futures, en tenant compte en particulier de la pression exercée par les "nouveaux besoins d'information"; certains correspondants nationaux seraient favorables à l'idée d'allonger la période pendant laquelle les données sont rassemblées au plan national;

- Certaines catégories prévues dans l'Analyse n'existent pas dans les systèmes nationaux d'inventaire des forêts et de collecte des données; par exemple les catégories "autres terres boisées" ou "forêts disponibles pour la production de bois" n'existent pas en Australie;

- Dans certains cas, les correspondants nationaux ont fait preuve d'une certaine réticence à communiquer des informations politiquement sensibles, par exemple en ce qui concerne les dégâts subis par les forêts;

- Les difficultés rencontrées pour transposer les données nationales et les adapter aux normes/définitions de l'Analyse, en particulier pour les "cas limites", par exemple les informations concernant l'"utilisation des sols" (forêts/autres terres boisées), "état naturel" (forêts non exploitées par l'homme/semi-naturelles/plantations), les "forêts gérées", le "diamètre à hauteur d'homme =0" (non seulement pour les petits arbres de 0 à 7 cm mais aussi pour l'extrémité des troncs et des branches des grands arbres);

- On a constaté une difficulté particulière pour fournir des données pour les catégories/paramètres qui ne concernaient pas expressément les terres forestières, par exemple les zones forestières protégées (UICN), la biodiversité et les fonctions socioéconomiques;

- Il serait nécessaire pour la prochaine évaluation d'étudier de manière plus approfondie un certain nombre de paramètres et leur définition, s'agissant notamment des "autres terres boisées", des "forêts disponibles pour la production de bois", des "forêts gérées" et des "plantations"; certaines définitions peu rigoureuses et explicites ont posé des problèmes aux correspondants nationaux;

- Il faudrait arrêter d'autres définitions, en ce qui concerne par exemple les "dégâts aux forêts", la "protection", la "protection des sols", en accordant une attention toute

particulière aux catégories qui n'existent pas dans les systèmes nationaux d'inventaire forestier et de collecte des données;

- L'ensemble des définitions actuellement utilisé devrait être conservé et amélioré le cas échéant. S'il est absolument indispensable de réviser ou de modifier les définitions, l'équipe doit tout faire pour expliquer aux experts nationaux en quoi il est urgent d'apporter ces éventuels changements vu que l'Analyse est un processus continu;

- Une étude internationale expressément consacrée aux besoins d'information sur les ressources forestières doit être réalisée pour préciser et actualiser la portée et le champ d'application des futures évaluations;

- Il convient de faire des recherches supplémentaires en ce qui concerne l'évaluation de certains éléments tels que la biodiversité, la biomasse, les biens et services autres que la production de bois et les zones protégées et d'envisager de les inclure dans l'Analyse. C'est ainsi que dans le cadre de l'enquête actuellement menée, les informations concernant les biens et services autres que la production de bois portent davantage sur la consommation que sur les ressources effectives ou potentielles;

- Il serait avantageux de resserrer les liens de coopération entre l'Analyse et d'autres processus internationaux, comme le processus paneuropéen et celui de Montréal;

- La diffusion des résultats de l'Analyse 2000 et du processus lui-même dans les pays participants sera l'une des tâches importantes des correspondants nationaux et du secrétariat de la CEE/FAO;

- Il conviendrait de rassembler des informations sur la structure des systèmes nationaux d'inventaire forestier et de les inclure dans les futures enquêtes aux fins d'analyser l'exactitude des renseignements fournis (s'agissant en particulier du nombre de parcelles expérimentales (relevés terrestres et par télédétection) dans les différents pays, sur lesquelles se fondent les données de l'Analyse);

- Il faudrait envisager l'opportunité de recueillir des données sur l'emploi et autres facteurs socioéconomiques pertinents lors du débat sur la prochaine Analyse.

12. Le traitement et l'analyse des données de l'Analyse 2000 ainsi que la publication du rapport principal ont pris plus de temps et ont demandé plus de travail que prévu. Il faudrait établir spécifiquement un calendrier pour l'exécution des suggestions et recommandations de l'équipe de spécialistes exposées plus haut dans le cadre du travail de suivi et des préparatifs de la prochaine évaluation, en fonction des ressources du secrétariat.

13. Malgré les difficultés, les occasions manquées et les problèmes énumérés ci-dessus, l'Analyse a eu de nombreux effets positifs aux niveaux international et national et peut être qualifiée de très utile en soi. Ces aspects positifs sont notamment les suivants :

- L'Analyse a eu un rôle d'émulation, qui a contribué à renforcer les partenariats nationaux et internationaux;

- Une série de termes et de définitions internationalement acceptée a été élaborée;

- Les systèmes nationaux d'inventaire forestier et de collecte des données ont été améliorés;

- Les définitions harmonisées au plan international sont de plus en plus largement appliquées à l'échelon national;

- Les pays tirent des avantages directs et indirects d'"évaluations récentes des paramètres non traditionnels", et y gagnent une plus grande connaissance de la question;

- La possibilité de vérifier l'exactitude et la cohérence des données nationales à partir du cadre global de l'Évaluation et des normes de l'Analyse (zones tempérée et boréale);

- Certains pays ont fait valoir qu'ils allaient continuer d'améliorer leur capacité de collecte des données et d'établissement des rapports pour atteindre le niveau voulu au plan international, s'agissant en particulier des paramètres non traditionnels et des données socioéconomiques, et qu'ils seront donc mieux à même de répondre au prochain questionnaire qui leur sera adressé dans le cadre de l'Analyse.

Activités faisant suite à l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale)

14. L'équipe a constaté qu'il n'était pas possible d'inclure tous les renseignements fournis par les pays dans le rapport principal de l'Analyse 2000. Il serait souhaitable et nécessaire d'analyser de manière plus approfondie les renseignements recueillis et de publier un certain nombre de documents de travail et d'étude du Comité du bois de la CEE/ONU sur la base des informations reçues des pays. Il serait également possible d'utiliser dans ces documents (uniquement à des fins d'analyse ou pour illustrer tel ou tel point) d'autres sources d'information. L'équipe a passé en revue la liste des éventuels documents annexes ou complémentaires qui porteraient sur les thèmes suivants :

- Portée, qualité et fiabilité des données, justesse de l'utilisation et de l'interprétation, adaptation;

- Dégâts aux forêts et état de la forêt et questions analogues;

- Dernière série de données (1998/1999) sur les ressources forestières de la Fédération de Russie;

- Analyse du bilan forestier (volume sur pied/accroissement annuel net/abattages) dans sa dynamique et son développement;

- Synthèse des informations rassemblées dans le cadre de l'Analyse par groupes de pays;

- Zones forestières protégées (en coopération avec le processus paneuropéen);

- Analyse des principales essences d'arbres étudiées dans l'Analyse, répartition, cartographie, aspects liés à la biodiversité, etc.;

- Élaboration d'une série de monographies concises : données principales, graphiques comparatifs, synthèse (3 pages par pays, 170 pages environ au total).

15. Mme Pamela Kennedy (Centre commun de recherches de l'UE) a suggéré qu'il serait intéressant d'analyser la mesure dans laquelle les paramètres visés au chapitre IV intitulé "Diversité biologique et protection de l'environnement" sont effectivement conformes aux prescriptions des différents accords internationaux et paneuropéens conclus à ce sujet. Cela permettrait de brosser un tableau très utile de la situation actuelle et mettrait en relief les forces, limites et lacunes de l'Analyse 2000.

16. La présentation des informations de l'Analyse par zones écologiques, la "régionalisation" des données, c'est-à-dire le fait de les présenter à un niveau sous-national et la prise en compte dans les données des facteurs socioéconomiques pertinents, y compris "l'emploi", devraient également être considérées comme des éléments susceptibles d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire à l'Analyse, surtout dans la perspective des futures évaluations.

17. L'équipe a estimé que les résultats de l'Analyse et de l'Évaluation ainsi que le travail réalisé par l'équipe chargée des relations publiques constituaient un important aspect du processus de suivi. Les participants se sont déclarés favorables aux mesures de suivi sous leurs différentes formes, notamment : utilisation de l'Analyse 2000 et explications générales, présentation générale de l'Analyse sur le Web, élaboration d'une matrice pour les articles et études générales se rapportant à l'Analyse à utiliser pour en favoriser la diffusion au niveau national, communiqués de presse et prospectus, demandes de réimpression d'articles et de publications citant l'Analyse et publication des sources bibliographiques utilisées par les pays pour rassembler les informations nécessaires à l'Évaluation au niveau national.

18. Il faudrait utiliser à bon escient tous les instruments et outils dont dispose l'équipe chargée des relations publiques et diffuser les informations de l'Analyse. Les communiqués de presse devraient être publiés par le secrétariat en temps opportun, afin de faire plus largement connaître les résultats de l'Analyse non seulement par le biais des médias internationaux, mais aussi aux échelons national et local. Il serait utile pour encourager l'information et les relations publiques de publier un prospectus d'information bien présenté qui se fonderait sur le rapport principal de l'Analyse et contribuerait à sa promotion dans la presse nationale et locale. Le prospectus devrait être mis à la disposition de tous les correspondants nationaux, de manière à ce qu'ils puissent en assurer la traduction et la diffusion.

19. Les participants ont discuté de la présentation sur le Web des informations issues de l'Analyse 2000 et d'autres aspects de la diffusion des résultats définitifs (contenu du CD-ROM). Le développement ultérieur de la base de données électronique facilitera et renforcera le service offert aux utilisateurs de l'Analyse (version "interactive" ou "non interactive" de la base de données, sous une forme facile à utiliser, autres moyens modernes). Le résultat final de l'Analyse sera présenté par le secrétariat à la réunion commune du Comité du bois CEE/ONU et de la Commission européenne des forêts (Rome, octobre 2000), au Congrès mondial de la foresterie de l'IUFRO (Malaisie, août 2000) ainsi qu'à d'autres instances et réunions compétentes.

20. L'équipe a décidé que la base de données électronique de l'Analyse 2000 devrait être envoyée à certains correspondants nationaux (participant à la réunion de l'équipe de spécialistes) pour la tester puis distribuée à tous les correspondants nationaux et autres après mise au point définitive. Les participants ont souscrit à l'idée que les données soient disponibles sous une forme conviviale, sous réserve cependant que les données brutes soient protégées de manière à ce qu'elles ne puissent être modifiées puis présentées comme "données de l'Analyse". Il est évident que cela n'empêche pas qu'elles soient exportées sous un autre format pour être utilisées par la suite mais ce serait alors la responsabilité de l'usager qui serait engagée (et non celle de l'équipe de l'Analyse). Les clauses concernant la responsabilité des fournisseurs et des utilisateurs de données mises au point par l'Institut européen des forêts pourraient éventuellement être utilisées ou adoptées pour la base de données électronique de l'Analyse.

Besoins actuels et futurs en matière d'information sur les ressources forestières

21. L'équipe de spécialistes a discuté des besoins actuels et futurs en matière d'information sur les ressources forestières ainsi que de la coopération internationale dans ce domaine, en se fondant sur les présentations faites par MM. Robert Davis (FAO), Risto Päivinen (Institut européen des forêts), Ewald Rametsteiner (MCPFE) et Michael Köhl et par le secrétariat de la CEE/FAO.

22. M. Robert Davis (FAO) a présenté la méthodologie, la teneur et l'état d'avancement de l'Évaluation mondiale des ressources forestières et expliqué le processus de planification de la publication dans la perspective de l'Évaluation 2000, la conception du système d'information sur les ressources forestières (FORIS) et l'élaboration du site Web de la FAO sur les forêts. Ce dernier a été considérablement développé, les usagers ont désormais accès aux informations par pays et les monographies disponibles sous forme électronique sont continuellement actualisées. Le secrétariat de la CEE/FAO a fourni les données de l'Analyse sous le format requis pour qu'elles puissent être incorporées dans la série de données de l'Évaluation mondiale 2000, des cartes numériques sur la couverture forestière sont intégrées aux fichiers par pays de la FAO sur le Web et de brefs textes introductifs sur les ressources forestières des pays industrialisés sont vérifiés par les correspondants nationaux. Les introductions concernant les pays des zones tempérée et boréale ainsi que les cartes seront envoyées suffisamment à l'avance pour être installées sur la page Internet de la FAO.

23. L'équipe a constaté le caractère homogène de la série de données de l'Évaluation mondiale qui rassemble les données de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale) ainsi que celles qui concernent les pays tropicaux, et qui est recueillie et validée

par une équipe à Rome, et a reconnu la nécessité d'une planification des étapes suivantes coordonnée au plan mondial. (N. B. Les observations et notes des pays concernant les données de l'Analyse devraient également figurer dans la publication contenant l'Évaluation 2000 puisqu'elles font partie intégrante de la série de données).

24. M. Risto Päivinen (Institut européen des forêts) a présenté les avis et propositions de l'équipe spéciale de l'IUFRO en vue de la création d'un service mondial d'information sur les forêts. Les participants ont discuté de la question de savoir si un système d'information intégré pour la collecte et la diffusion des données était possible/visible et de la manière de combiner les données émanant du Service mondial d'information sur les forêts et d'autres services analogues avec celles de l'Analyse. L'équipe est convenue à titre préliminaire que le secrétariat de la CEE/FAO participerait à l'élaboration d'une norme/structure de "métadonnées" pour les informations sur les ressources forestières, en utilisant l'Analyse à titre expérimental afin d'aider le Service mondial d'information sur les forêts. Ce travail favorise indubitablement la promotion du processus d'Analyse, les utilisateurs prenant connaissance de l'existence de cette dernière et pouvant la trouver facilement; la norme des métadonnées sera en outre élaborée en tenant compte de travaux comme l'Analyse.

25. M. Ewald Rametsteiner (MCPFE) a donné des informations générales sur les orientations, l'organisation et les activités de la Conférence ministérielle paneuropéenne sur la protection des forêts en Europe. Le programme de travail de l'Unité de liaison de la MCPFE à Vienne a été élaboré en étroite collaboration avec la CEE-ONU/FAO à Genève en s'appuyant totalement sur l'assistance émanant en particulier du processus d'Analyse. Les informations de l'Analyse couvraient non seulement la plupart des critères et indicateurs en matière de gestion durable des forêts (21 sur 27 indicateurs) mais ont également contribué à l'instauration d'un dialogue mondial sur les politiques forestières. L'Unité de liaison s'est déclarée très satisfaite de la coopération existante et souhaiterait entretenir et développer les relations de travail.

26. M. Fergal Mulloy (Institut européen des forêts) a fourni des renseignements sur le programme COST (Coopération en matière de science et de technologie) dans les différents domaines des sciences et de la recherche. Des liens de coopération pourraient également être instaurés entre ce programme et le processus d'Analyse, en ce qui concerne par exemple les termes et définitions utilisés dans l'Évaluation. Il serait alors possible d'obtenir un concours financier du COST. L'équipe examinera cette éventualité dans le cadre de son futur travail de préparation des évaluations à réaliser.

27. Il serait indispensable pour garantir le succès de la prochaine Analyse des ressources forestières (zones tempérée et boréale) de fusionner/rassembler les séries de données de l'Analyse et de l'Évaluation en respectant les dispositions du Protocole de Kyoto, en coopérant avec le processus paneuropéen et le processus de Montréal et en tenant compte du Système mondial d'information sur les forêts (élaboration et harmonisation des "métadonnées"), c'est-à-dire en coordonnant au plan mondial les préparatifs de la prochaine étude.

28. Bien que l'analyse des informations nécessaires à l'Évaluation ait été réalisée dans le cadre des préparatifs de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale), et que l'étude faite par le Système européen d'information et de communication forestières (EFICS) de l'UE à ce sujet soit très complète (et doive être pleinement prise en compte),

il reste indispensable d'actualiser et d'étoffer les renseignements concernant les utilisateurs des données de l'Analyse et les besoins actuels en matière d'information. C'est ainsi que l'Analyse a montré l'apparition ou l'augmentation de certaines nouvelles demandes d'information concernant l'Évaluation (émission et piégeage du carbone, diversité biologique, biens et services autres que la production de bois, etc.). Comment les futures évaluations pourront-elles répondre à ces besoins ? Une étude formelle des besoins des utilisateurs en rapport avec l'évaluation des ressources devrait être réalisée pour orienter les futures activités de l'équipe de spécialistes. Il serait utile d'obtenir une idée des paramètres sur les ressources forestières les plus demandés lors du débat sur les besoins d'information avec les principaux groupes d'utilisateurs, ainsi que d'évaluer les éléments spécifiques consultés sur la page Web de l'Analyse.

Préparation de la prochaine Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale

29. Dans le cadre des préparatifs en vue de la prochaine Analyse des ressources forestières (zones tempérée et boréale), il faudra discuter d'un certain nombre de points, notamment la périodicité de l'Analyse, la couverture géographique, le champ d'application, les termes et définitions, les aspects touchant à l'organisation et au financement ainsi que la méthodologie à appliquer. Le climat constructif dans lequel s'est déroulée la réunion a beaucoup contribué à faire en sorte que tous ces éléments clefs soient abordés de manière suffisamment approfondie. Les participants ont une nouvelle fois expressément souligné à cet égard l'importance de disposer dans le cadre de l'Évaluation mondiale d'un ensemble de termes et de définitions convenus au plan international qui ne varie pas.

30. L'Équipe a proposé plusieurs options en ce qui concerne la périodicité de l'Analyse :

- Mise à jour permanente des renseignements recueillis (sur le Web);
- Prochaine Analyse : horizon 2005;
- Prochaine Analyse : horizon 2010;
- Évaluation régionale "par roulement" (zone tempérée/zone boréale);
- Mise à jour à intervalles plus courts de "paramètres d'importance maximale" précis (à déterminer);
- Harmonisation de la périodicité avec les dates de manifestations importantes telles que la prochaine Conférence ministérielle paneuropéenne sur la protection des forêts en Europe.

31. L'une des tâches principales à accomplir sera de fournir des données récentes et complètes en vue des prochaines grandes réunions internationales telles que Rio + 10, la Conférence ministérielle paneuropéenne, etc. On ne peut s'attendre à ce que le calendrier de ces réunions soit décidé en fonction du rythme des inventaires forestiers; ou ne pas non plus y présenter des données recueillies à intervalles de dix ans mais il est techniquement pratiquement impossible

(même si l'on disposait d'un financement suffisant) d'actualiser l'ensemble des informations de l'Évaluation mondiale plus d'une fois tous les cinq ou dix ans. La solution consisterait peut-être à mettre à jour plus fréquemment un certain nombre de paramètres essentiels, accompagnés d'examens approfondis périodiques. Ces questions devraient être discutées lors de la prochaine réunion de l'équipe de spécialistes.

32. Les options évoquées plus haut seront au centre des débats menés par l'équipe dans le cadre des préparatifs de la prochaine analyse. Certains participants se sont déclarés favorables au maintien d'une périodicité de dix ans, qu'ils ont estimée logique et raisonnable pour déceler d'éventuels changements dans les ressources forestières de la région, c'est-à-dire à ce que la prochaine Évaluation ait lieu en 2010. Il faudrait tenir pleinement compte des autres processus internationaux pertinents, comme l'Évaluation mondiale, le dialogue mondial sur les politiques forestières (CDD, MCPFE, Montréal, etc.) et s'assurer de la coordination des activités de collecte des données, en intégrant les informations disponibles lorsque les pays procèdent à de nouveaux inventaires.

33. S'agissant de la couverture géographique de l'Analyse des ressources forestières, l'équipe devrait tenir compte des points suivants :

- La nécessité de combler les lacunes concernant certains pays et régions des zones tempérée et boréale;
- La possibilité d'étendre le champ d'application de l'Analyse à d'autres pays de la zone tempérée (c'est-à-dire l'Argentine, la Chine, le Chili, la Mongolie, le Mexique, etc.), compte tenu des capacités des pays éventuellement couverts par l'Analyse de répondre à un questionnaire détaillé et de leur participation aux différentes organisations et processus internationaux;
- Les méthodes utilisées par l'équipe du siège de la FAO pourraient mieux convenir à certains pays relevant de l'Analyse du fait de leur inaptitude à répondre à une enquête aussi ambitieuse;
- La possibilité d'étendre le champ d'application de l'Analyse à tous les pays participant au processus de Montréal;
- La possibilité de délimiter les forêts des zones tempérée et boréale et la présentation pour chacune d'elles d'informations distinctes sur les ressources forestières;
- La possibilité et les différentes modalités possibles de présentation des données sous-nationales de l'Évaluation mondiale, par zones écologiques, types de forêts et en fonction d'autres critères.

34. L'équipe de spécialistes devrait définir le champ d'application de la prochaine Analyse en tenant compte de la nécessité de fournir des renseignements plus détaillés, fiables et de qualité, en ce qui concerne surtout les paramètres non traditionnels et les biens et services autres que la production de bois, ce qui pourrait impliquer une augmentation (ou une diminution) du nombre des paramètres. Il faudrait à cet égard garder à l'esprit les critères et indicateurs

de gestion écologiquement viable des forêts définis dans le cadre du processus paneuropéen et du processus de Montréal.

35. L'équipe a souligné l'importance cruciale des termes et définitions utilisés dans l'Analyse et de la nécessité de veiller à ce qu'ils restent inchangés et comparables, c'est-à-dire de préserver le cadre global de l'Évaluation qui a déjà été mis en place au cours du processus Kotka-III. Les définitions devraient faciliter l'adaptation des données nationales aux normes internationales de l'Analyse. Le document annexe de l'Analyse sur la qualité des données, qui doit être élaboré avant la prochaine étude, devrait faire une large place aux questions touchant les définitions et l'adaptation des données. Les participants ont également souligné la nécessité de renforcer les capacités nationales en ce qui concerne l'adoption de définitions internationales.

36. Les recommandations formulées par le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (TIM/EFC/WP.2/1999/9) et les idées exprimées au sujet de l'Analyse du point de vue du dialogue paneuropéen et mondial sur la politique forestière ont été examinées au regard de la prochaine étude. L'équipe a souligné d'autres points importants pour la préparation de la prochaine Analyse. En particulier, elle a noté qu'une enquête aussi ambitieuse et coûteuse exigerait (très probablement) qu'on fournisse un appui financier et logistique plus important aux correspondants nationaux et qu'il faudrait à cet égard résoudre un certain nombre de problèmes organisationnels et financiers dans certains pays.

37. Les points précis ci-après ont été évoqués au sujet des aspects méthodologiques de la future Analyse :

- La formule actuelle, avec enquête et questionnaire. doit être maintenue;
- Le réseau des correspondants nationaux de l'Analyse doit être maintenu et actualisé;
- Il faudrait utiliser et appliquer les données de télédétection (lien avec l'Évaluation mondiale);
- Les données provenant de différentes sources (Internet/Web et ouvrages divers) devraient être utilisées;
- On devrait faire appel à différentes sources auxiliaires, au Système d'information géographique et à d'autres techniques apparentées;
- L'équipe de spécialistes devrait être élargie et complétée par de nouveaux experts ayant les compétences et connaissances techniques nécessaires.

38. L'Évaluation mondiale des ressources forestières devrait être poursuivie et amplifiée en tant que projet unique comportant des variations régionales (Analyse 2000). Cette approche implique une planification commune du processus reposant sur un cadre global commun assorti de termes et de définitions acceptés par tous. La prochaine évaluation des ressources forestières devrait commencer par une consultation associant des experts du monde entier, soit une formule comparable à "Kotka IV". Une mobilisation de tous les efforts pour préparer la prochaine

Analyse est indispensable à la réussite de l'entreprise. La FAO et la CEE/ONU devraient commencer à préparer la prochaine consultation pour l'Évaluation une fois achevée et publiée l'Évaluation mondiale 2000. Tant que la consultation n'aura pas eu lieu, aucune décision définitive ne devra être prise concernant le lancement de la prochaine Analyse.

Activités futures de l'équipe de spécialistes de l'Analyse des ressources forestières

39. Les futures activités de l'équipe de spécialistes de l'Analyse, y compris ses fonctions et son mandat, sa composition, sa direction et ses méthodes de travail ont été passés en revue. L'ordre du jour provisoire de la prochaine réunion de l'équipe, y compris la date et lieu, devrait être établi en fonction des points essentiels abordés par la présente réunion.

40. L'équipe a noté que le Groupe de travail FAO/CEE avait prolongé son mandat jusqu'en 2002 eu égard au fait qu'elle avait déjà une bonne connaissance de la question et pourrait contribuer utilement aux travaux à réaliser dans le cadre de la prochaine Analyse. L'expérience de l'équipe, sa "mémoire historique" et les enseignements tirés de l'Analyse 2000 pourront être mis à profit pour régler de la meilleure façon possible les problèmes qui se poseront à l'avenir. Le mandat de l'équipe devrait être défini plus précisément lors de la prochaine session du Groupe de travail.

41. MM. Brian Haddon et Roman Michalak ont invité l'équipe à organiser sa prochaine réunion à Varsovie (Pologne) ou à Ottawa (Canada) au cours du deuxième semestre 2001. Les participants les ont remerciés de leur proposition. Les détails pratiques seront réglés en temps opportun par le secrétariat et le responsable de l'équipe en consultation avec le pays hôte. Comme l'a proposé M. Robert Davis (FAO), l'une des prochaines réunions de l'équipe pourrait être organisée à Rome, ce qui permettrait de rapprocher beaucoup plus les deux parties de l'Évaluation mondiale (zones tempérée et boréale et zone tropicale), et d'inviter les personnes jouant un rôle clef dans l'établissement de la partie de l'Évaluation consacrée aux forêts tropicales à participer aux travaux de l'équipe de spécialistes.

42. L'équipe a confirmé le succès de la mise en œuvre du projet d'Analyse, qui est la principale contribution de la CEE/ONU à l'Évaluation mondiale 2000 des ressources forestières. Il est apparu que la réunion de l'équipe de spécialistes marquait un jalon important dans ce processus international d'évaluation des ressources forestières. Ce qui en est résulté a servi de base à l'élaboration des conclusions et recommandations qui doivent être présentées au Groupe de travail FAO/CEE à sa prochaine session. Les suggestions de l'équipe de spécialistes seront également soumises à la réunion commune du Comité du bois CEE/ONU et de la Commission européenne des forêts de la FAO en octobre 2000.

Questions diverses

43. Les participants ont remercié les autorités forestières finlandaises et l'Institut européen des forêts d'avoir proposé d'organiser la réunion de l'équipe de spécialistes en Finlande, dans les locaux de l'Institut. L'appui financier et logistique de l'Institut et du Groupe Metsäliitto ainsi que l'aide efficace apportée par le secrétariat de l'Institut pour l'organisation, la préparation et le déroulement de la réunion ont beaucoup contribué à sa réussite.

44. De nombreux participants ont fait observer que la réunion était une excellente occasion de resserrer les relations de travail entre homologues de nombreux pays, ce qui est essentiel à un partenariat efficace, en particulier dans le domaine visé. Ils ont confirmé l'utilité et l'efficacité du travail accompli par l'intermédiaire de ce type d'équipes de spécialistes, surtout lorsqu'il était possible de maintenir les contacts par la suite.

45. Les médias finlandais ont couvert les travaux de la réunion, le communiqué de presse relatif aux résultats de l'Analyse et aux activités de l'équipe de spécialistes a été publié à l'avance, des entrevues ont été organisées avec certains participants et la réunion a donné lieu à des articles dans les journaux locaux.